



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### REUNION APIRG 13 (Sal, 25 - 29 Juin 2001)

#### Point de l'ordre du Jour : 4.3

#### Gestion du trafic aérien

(Note présentée par l'ASECNA)

#### SOMMAIRE

La présente note fait le point sur l'état de mise en œuvre de l'extension du contrôle de la circulation aérienne dans les FIRs ASECNA et préconise des mesures techniques et opérationnelles pour pérenniser le contrôle régional.

#### I – LE BESOIN D'EXTENSION DE LA FOURNITURE DU SERVICE DE CONTROLE REGIONAL

L'extension du contrôle de la circulation aérienne dans les FIR/UIR ASECNA obéit à l'application des différentes recommandations du groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre de l'OACI (APIRG).

Une opération d'extension des Régions de contrôle terminales a été effectuée, permettant ainsi d'assurer le service du contrôle régional sur les tronçons de route situés dans un rayon de 150 NM autour des aéroports internationaux.

Le programme de la mise en œuvre de l'extension du contrôle de la circulation aérienne se poursuit afin de répondre à la Recommandation 5/12 de la réunion RAN AFI/7 qui spécifie que « toutes les routes ATS utilisées par les services de transport international devraient être désignées comme espaces aériens de Classe A entre les niveaux de vol FL245 et FL460 ».

Ce besoin d'extension de la fourniture du service de contrôle régional dans l'espace aérien supérieur des FIR/UIR de l'ASECNA a été maintes fois exprimé par les compagnies aériennes (IATA), les pilotes des compagnies aériennes (IFALPA), les contrôleurs de la circulation aériennes (IFATCA et FAAPCA).

#### II – PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE DE CONTROLE SUR LES ROUTES COUVERTES PAR LES VHF DEPORTEES

Au 01 janvier 2001, sur une longueur totale de 62129 NM de routes existantes dans l'ensemble des FIR/UIR gérées par les Centres ATS de l'ASECNA, l'installation des VSAT programmées a permis de réaliser une couverture VHF sur près de 25798 NM de routes ATS, soit 42% des routes à contrôler sur l'ensemble des FIR/UIR ASECNA

La longueur totale des tronçons de routes contrôlées a été portée à 38952 NM au 19 avril 2001, soit 63% des routes à contrôler sur l'ensemble des FIR/UIR ASECNA.

La poursuite du programme d'installation des VSAT pour les besoins d'extension de couverture VHF permettra d'envisager au 06 septembre 2001 une fourniture du service de contrôle régional sur une longueur totale de 46852 NM représentant 75% des routes à contrôler.

Au 18 avril 2002, il est prévue une mise en œuvre de 56403 NM de routes à contrôler, soit 91% de la couverture totale envisagée sur l'ensemble des routes ATS en espace supérieur des FIR/UIR ASECNA.

### **III- Conclusion :**

La fourniture du service de contrôle régional sur l'ensemble des routes ATS en espace aérien supérieur des FIR/UIR ASECNA sera nettement améliorée. L'ASECNA continuera ses efforts pour une couverture VHF à 100% de ses espaces aériens avant la fin de son plan d'équipement et services 2000/2006.

### **IV- Suites à donner :**

La réunion est invitée à :

- prendre note de ces informations dans le cadre de l'extension du contrôle régional,
- recommander si besoin est de prendre les mesures suivantes pour pérenniser le contrôle régional :
  1. doubler ou tripler les E/R VHF déportée pour garantir la disponibilité technique
  2. assurer une redondance en couverture pour garantir la continuité du service
  3. assurer une redondance des fréquences aux abords des limites de FIRs pour s'assurer de la continuité des services ATS de part et d'autre de ces limites
  4. la densification des E/R VHF déportée, l'assurance de redondance en couverture devraient permettre à terme l'introduction d'un contrôle de type "zone" (trafic en route) avec les nouveaux moyens de surveillance de trafic.

## ANNEXE

Tableau 1 : Récapitulatif de la planification de la mise en œuvre du service de contrôle sur les routes couvertes par les VHF déportées

FIRs ASECNA	LONGUEUR TOTALE ROUTES dans la FIR  (NM)	01/01/01		19/04/01		06/09/01		18/04/02	
		Longueur des tronçons de routes contrôlées		Longueur des tronçons de routes contrôlées		Longueur des tronçons de routes contrôlées		Longueur des tronçons de routes contrôlées	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ANTANANARIVO	9554	1173	12%	5954	62%	5954	62%	7528	79%
BRAZZAVILLE	11467	6382	56%	8329	73%	8329	73%	10406	91%
DAKAR TERRESTRE	17471	9042	52%	10439	60%	10439	60	16339	94%
DAKAR OCEANIQUE	3 973	3973	100%	3973	100%	3973	100%	3973	100%
NIAMEY	11315	3882	34%	5097	45%	10270	91%	10270	91%
NDJAMENA	8 349	1346	16%	5160	62%	7887	94%	7887	94%
<b>LONGUEUR TOTALE (NM)</b>	<b>62129</b>	<b>25798</b>	<b>42%</b>	<b>38952</b>	<b>63%</b>	<b>46852</b>	<b>75%</b>	<b>56403</b>	<b>91%</b>